Isopropyl Alcohol 25% Technical Grade

25%

Norme	Révisé le	Urgence
OSHA HCS 2024 · GHS Rev. 7	2026-11-25	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)

1 Identification

Identificateur du produit	Isopropyl Alcohol 25% Technical Grade
Concentration	25%
Numéro CAS	67-63-0
Formule chimique	C3H8O
Masse molaire	60.1 g/mol
Fabricant	Alliance Chemical 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574
Téléphone d'urgence	Chemtel 1-800-255-3924 (24/7)
Synonymes	Solution de 2-propanol ; isopropanol 25 % ; IPA 25 % ; alcool isopropylique / eau déionisée 25/75 (v/v)
Utilisation recommandée	Solution de nettoyage et de rinçage prête à l'emploi dans de l'eau déionisée ; nettoyage du verre, des optiques et des équipements ; essuyage des surfaces ; mélange de solvants à usage général.
Restrictions d'utilisation	Qualité technique : non destiné à un usage médicamenteux, alimentaire ou cosmétique. Ne pas boire. Inflammable.

2 Identification des dangers



Inflammable



Irritant / nocif

Classification des dangers

Liquides inflammables, catégorie 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2A

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique, catégorie 3 (effets narcotiques)

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 Se laver les mains et le visage soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie : utiliser de la mousse résistant aux alcools, du CO2 ou de la poudre chimique sèche pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Classification, mentions de danger (H), conseils de prudence (P) et pictogrammes selon l'OSHA HCS 2024 (29 CFR 1910.1200, annexes A à C), alignés sur le SGH Rév. 7.

3 Composition / informations sur les composants

Composant	N° CAS	Formule	Concentration
Alcool isopropylique	67-63-0	C3H8O	24-26% (v/v)
Eau	7732-18-5	H2O	Équilibre (v/v)

Les concentrations sont nominales ; les valeurs spécifiques au lot figurent sur le certificat d'analyse. Les composants ne contribuant pas à la classification sont omis.

4 Premiers secours

Yeux Rincer abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un médecin.

Peau Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Laver avec du savon. Obtenir immédiatement des soins médicaux.

Inhalation Transporter la personne à l'air frais et la maintenir dans une position confortable pour respirer. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.

Ingestion Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets	Le contact avec les yeux provoque une irritation : rougeur, douleur et larmoiement. L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence, vertiges, maux de tête et nausées.
Prise en charge médicale immédiate et traitement particulier	Traitement symptomatique. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent ou persistent.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Mousse résistante à l'alcool, CO2, poudre chimique sèche. De l'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser de jet d'eau plein — risque de disperser et de propager l'incendie.
Dangers particuliers résultant du produit	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent former des mélanges explosifs avec l'air ; elles peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les récipients peuvent éclater sous l'effet de la chaleur.
Équipement de protection	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets.
Produits de combustion dangereux	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone lors de la combustion.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Utiliser l'EPI décrit à la section 8. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Précautions liées au danger	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles et du matériel antidéflagrant ; mettre à la terre et relier les récipients pendant le nettoyage.
Précautions pour l'environnement	Empêcher les fuites ou déversements d'atteindre les drains, égouts ou cours d'eau.
Confinement et nettoyage	Absorber avec un matériau inerte. Recueillir dans un contenant approprié pour déchets. Éliminer conformément à la réglementation applicable.

7 Manipulation et stockage

Manutention sécuritaire	Utiliser avec une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
Entreposage sécuritaire	Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir section 10). Maintenir les conteneurs hermétiquement fermés. Mettre les conteneurs à la terre et assurer une liaison équipotentielle lors du transfert du produit.
Précautions de stockage particulières	Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais, bien ventilé et réservé aux produits inflammables, à l'écart des sources d'inflammation et des comburants. Mettre à la terre et relier à la masse les récipients.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

Limite	Valeur
OSHA PEL	400 ppm TWA
ACGIH TLV	200 ppm TWA / 400 ppm STEL
NIOSH REL	400 ppm TWA / 500 ppm STEL
IDLH	2000 ppm

Mesures d'ingénierie	Utiliser une ventilation adéquate. Prévoir des douches oculaires et des douches de sécurité accessibles aux zones d'utilisation.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité chimique ou un écran facial.
Protection de la peau	Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de protection.
Protection respiratoire	Utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH avec cartouches pour vapeurs organiques. Pour les espaces confinés ou les expositions supérieures à la VLE, utiliser une protection respiratoire à adduction d'air.

Limites d'exposition issues du NIOSH Pocket Guide, de l'OSHA 29 CFR 1910.1000 et des TLV de l'ACGIH.

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Liquide limpide et incolore avec une légère odeur d'alcool
Odeur	Odeur d'alcool
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	Aucune donnée disponible
Point de fusion / point de congélation	Environ -7 à -15 °C (20 à 5 °F), point de congélation des solutions d'alcool isopropylique-eau à 20–30 % v/v (tableau publié)
Point d'ébullition	Plage d'ébullition 82–100 °C (180–212 °F)
Point d'éclair	Environ 27–28 °C (81–82 °F), coupelle fermée (interpolé à partir des mesures publiées)
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune donnée disponible
Limites supérieure/inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	LIE 2 % / LSE 12 % (v/v dans l'air, vapeur d'isopropyl alcohol)
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	2,1 (air = 1) (vapeur d'alcool isopropylique)
Densité relative	0,971 à 20/20 °C (eau = 1)
Solubilité	Entièrement miscible à l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	399–425 °C (750–797 °F) (isopropyl alcohol)
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Aucune donnée disponible
Masse volumique	0,9691 g/cm^3 à 20 °C

Les valeurs indiquées reflètent des données de référence spécifiques au produit. Les plages propres à chaque lot peuvent varier ; consulter le certificat d'analyse pour le lot expédié.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité	Non réactif dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucune dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Chaleur, étincelles, flammes nues, décharges électrostatiques et autres sources d'inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer jusqu'à une source d'inflammation.
Matières incompatibles	Agents comburants forts (peroxydes, acide nitrique, perchlorates, hypochlorites), acides forts, anhydrides d'acides, halogènes et métaux alcalins (dégagement d'hydrogène).
Produits de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone lors de la combustion.

11 Informations toxicologiques

Voir ci-dessous les données de toxicité aiguë par voie d'exposition.

Voies d'exposition probables	Inhalation, contact cutané, contact oculaire, ingestion.
Symptômes	Le contact avec les yeux provoque une irritation : rougeur, douleur et larmoiement. L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence, vertiges, maux de tête et nausées.
Effets différés et chroniques	Aucun effet différé ou chronique identifié au-delà de la classification de la section 2.

Voie	Valeur
DL50 orale (rat)	4 700–5 840 mg/kg (isopropyl alcohol)
DL50 cutanée (lapin)	12 800–16 400 mg/kg (isopropyl alcohol)
CL50 inhalation (rat, 4h)	72,6 mg/L (vapeur d'isopropyl alcohol)

Classification cancérogène

Organisme	Statut
IARC	Groupe 3 — inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme (Alcool isopropylique ; agent CIRC : Alcool isopropylique, vol. 15, Sup 7, 71).
NTP	Non inscrit comme cancérogène.
OSHA	Non inscrit comme cancérogène.

12 Informations écologiques

Écotoxicité	CE50 daphnies : > 10000 mg/L (24 h, Daphnia magna (CE50 24 h)) ; CL50 poissons : 9640 mg/L (96 h, Pimephales promelas) ; NOEC algues (chronique) : 1800 mg/L (168 h, Scenedesmus quadricauda (NOEC 7 j))

Persistance et dégradabilité	Non persistant — Facilement biodégradable (72–78 %, 20 j)
Potentiel de bioaccumulation	log Kow 0,05 (25 °C), BCF 1 (calculé ; non bioaccumulable)
Mobilité dans le sol	Très forte mobilité dans le sol (log Kow 0.05)

13 Considérations relatives à l'élimination

Éliminer le contenu/récipient conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux applicables. Ne pas rejeter dans les drains ou les cours d'eau.

Codes de déchets EPA RCRA	D001 (inflammable) : point d'éclair inférieur à 60 °C, et l'exclusion pour les solutions aqueuses contenant moins de 24 % d'alcool par volume ne s'applique pas à 25 % v/v (40 CFR 261.21(a)(1)). Isopropyl alcohol n'est pas un déchet figurant sur les listes P, U ou F.

Une fois mis au rebut, ce produit peut constituer un déchet dangereux inflammable (EPA RCRA D001, 40 CFR 261.21(a)(1) : point d'éclair inférieur à 60 °C ; les solutions aqueuses contenant moins de 24 % d'alcool en volume sont exclues). Le producteur du déchet doit établir la caractérisation finale du déchet dangereux.

14 Informations relatives au transport

US DOT (49 CFR)

Numéro ONU	UN1987
Désignation officielle de transport	Alcohols, n.o.s. (Isopropanol)
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Exigences supplémentaires du DOT américain	UN1219 (Isopropanol) est répertorié uniquement dans le groupe d'emballage II, cette solution du groupe d'emballage III est donc transportée sous la désignation UN1987, Alcohols, n.o.s. Les emballages intérieurs de 5 L ou moins peuvent être transportés en quantité limitée (49 CFR 173.150(b)). Non polluant marin.

Les classifications IMDG / IATA peuvent différer de celles du DOT américain. Vérifier la réglementation en vigueur avant toute expédition internationale.

15 Informations réglementaires

Inventaire / liste	Statut
Proposition 65 de Californie	Non inscrite
Inventaire actif TSCA de l'EPA des États-Unis	Inscrite
EPCRA SARA 313 (TRI)	Inscrit en tant que alcool isopropylique fabriqué par le procédé à l'acide fort uniquement (sans notification par le fournisseur)
Quantité à déclarer CERCLA (RQ)	N'est pas une substance dangereuse au sens de la réglementation CERCLA (pas de RQ).

Les catégories de danger SARA 311/312 correspondent à la classification SGH de la section 2. Données extraites le : Proposition 65 de Californie 2026-11-02; Inventaire actif TSCA de l'EPA des États-Unis 2026-11-02; EPCRA SARA 313 (TRI) 2026-11-02.

16 Autres informations

Date de révision	2026-11-25
Présentation	Format à 16 sections selon l'OSHA HCS 2024 (29 CFR 1910.1200, annexe D), aligné sur le SGH Rév. 7.

Avertissement : Les renseignements fournis dans cette fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exacts à la date de publication. Ils concernent uniquement le produit spécifiquement identifié et ne visent pas son utilisation en combinaison avec d'autres matières. ALLIANCE CHEMICAL N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER. ALLIANCE CHEMICAL N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE PERTE, BLESSURE, DOMMAGE OU DÉPENSE DÉCOULANT DE LA MANUTENTION, DE L'ENTREPOSAGE, DE L'UTILISATION OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT.

Alliance Chemical, 204 South Edmond Street, Taylor, TX 76574. Cette fiche de données de sécurité est établie à partir des données réglementaires enregistrées pour ce produit.